



COMPTE RENDU DE REUNION Conseil Municipal du 6 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre à dix-huit heures

Date de la convocation : le vingt-neuf septembre deux mille vingt-cinq

Affichage de la convocation : le vingt-neuf septembre deux mille vingt-cinq

Etaient présents : ADMONT Patricia, BEDLE Virginie, DENOEUD Joël, GELDOF Claire

Etaient excusés : BEDLE Frédéric, MARCOURT Régis

Etaient absents NICOLAS Fabienne, BAERT Arnaud, MOTTOUL Benoît,

Procuration : Néant

Mme GELDOF Claire a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 29 septembre 2025, le Conseil Municipal a été convoqué une nouvelle fois.

Le Conseil Municipal peut délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

M. Dufrenne arrive en tant que spectateur et demande à Mme Le Maire s'il peut prendre la parole en fin de séance, Mme Le Maire accepte.

Madame le Maire déclare le début de séance à 18h02

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du 10 juin 2025

ORDRE DU JOUR

1/ rapport d'activité 2024 de la CCT2C

2/ décision modificative N°1

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation devis menuiserie

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 10 juin 2025

Le compte rendu du 10 juin 2025, dont une copie a été adressée à chaque membre du Conseil, est soumis à approbation.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

N° 18/2025 : Présentation du rapport d'activité 2024 de la CCT2C

Madame le Maire présente à l'assemblée délibérante le rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps.

Il précise que chaque élu a été invité à consulter la version numérique de ce document via leur adresse mail.

Ce rapport doit faire l'objet d'une présentation en Conseil Municipal pour le ou les délégués communautaires.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la présentation de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activité 2024 de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps.

N° 19/2025 : Décision modification N°1/2025

Madame le Maire explique à l'assemblée délibérante qu'il est nécessaire de compléter certains crédits figurant au budget de la commune

A cet effet, la décision modificative suivante est proposée :

Section d'investissement

Chapitre	Article	Libellé	Dépenses	Recettes
21	2188	Autres		1500
20	203	Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion	1500	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte la décision modificative au budget présentée ci-dessus.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 4 Contre : 0 Absentions : 0

Questions diverses :

- Présentation devis menuiserie :

Madame le Maire présente les 3 devis pour le changement de 5 fenêtres et d'une porte au niveau du bâtiment de la garderie. En effet, celle-ci sont anciennes et abimées et laissent passer l'air.

Après présentation des devis, le conseil municipal choisit de travailler avec l'entreprise STEVENART pour un montant de 6 339.55 €.

- A la demande de Frédéric BEDLE, les prochaines réunions auront lieu à 19h00 pour permettre au maximum d'entre nous d'y participer.
 - Madame le maire informe son conseil municipal que les travaux de rénovation d'éclairage public dans le village commenceront la semaine 42.
 - Madame le maire informe que le parc naturel et le Grand site vont entreprendre des travaux pour réaménager l'accès au Mont de Couple.

- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11h00. Les anciens combattants souhaitaient remettre une médaille pour la commune de Audembert à cette occasion. Madame le maire informe le conseil que ceci ne sera pas possible car trop proche des élections municipales, et que cela considéré comme propagande (- 6 mois de élections).
- La cérémonie du beaujolais nouveau aura lieu le vendredi 21 novembre 2025.
- Le 5 décembre aura lieu à la salle des fêtes de Leubringhen, le spectacle de st Nicolas pour les enfants de Audembert et Leubringhen, suivi d'une remise de chocolat
- Le colis des ainés sera distribué le mercredi 17 décembre
- A la demande de Joël DENOEUD, Madame le maire demandera un devis pour l'éclairage de l'église
- Madame le maire informe son conseil que la mairie de Wissant sollicite de nouveau un rendez pour l'école et demande à être accompagné par les représentants de la commission vie scolaire (Joël DENOEUD et Claire GELDOF).

M. Dufrenne prend donc la parole suite à l'accord de Madame Le maire : il évoque le souci des véhicules fessant demi-tour devant chez lui suite à ma mise en place du panneau sens interdit sauf riverain par la commune de Bazinghen.

Le conseil municipal lui a répondu que le sujet sera évoqué dans une prochaine réunion.

La Secrétaire de Séance
Claire GELDOF

Madame le Maire
Patricia ADMONT

